

L'arbre fourrager

Objectifs de la formation

Mettre en oeuvre un système de production d'arbres fourragers et des adaptations techniques sur son exploitation favorisant une plus grande autonomie alimentaire des élevages

Enjeux

Face au changement climatique entraînant sécheresse ou gel, les agriculteurs se trouvent régulièrement face à une pénurie des fourrages en Agriculture biologique et se retrouvent dans l'obligation de demander des dérogations afin d'acheter du fourrage non issue de l'agriculture biologique. L'arbre fourrager semble une bonne solution pour combler le manque de production en période de crise et favorise donc l'autonomie alimentaire des exploitations.

Pré-requis

Agriculteurs et porteurs de projets

Contenu

- Intégrer la définition de l'arbre paturé et de l'arbre têtard
- Utiliser les valeurs alimentaires des feuillages dans la composition des bols alimentaires
- Analyser un système de haie afin d'améliorer l'autonomie alimentaire de son exploitation

La formation s'appuiera sur une visite de ferme.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 25/11/2019

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Contacter le responsable de la formation pour plus d'informations sur les inscriptions

Plus de renseignements

Florian Carlet
florian.carlet@civampaca.org
Groupement Régional des CIVAM en PACA

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

28 nov 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

986 Chemin du Mas, 05400 La Roche des Arnauds
05400 La Roche des Arnauds

Florian Carlet, Animateur GR CIVAM PACA
Jérôme Goust, ex-paysan et auteur de l'ouvrage 'Les Arbres Fourragers'

Bulletin à renvoyer / OU informations à transmettre par mail pour l'inscription

Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____

Adresse _____

Courriel _____

Statut : (agriculteur-trice?) _____

Cotisant-e VIVEA ? _____

Si oui, date de naissance : _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))